



Communiqué de presse

Paris, le 15 juin 2017

**Mieux accompagner ses assurés lors d'un sinistre auto :
quatre assureurs s'engagent et lancent une plateforme de rééquipement
automobile.**

En dépit d'une évolution constante des technologies automobiles des mesures de protection et de sécurité autoroutière, le nombre de sinistres automobiles reste élevé : près de 9 millions en 2016 dont 450 000 pertes totales. Parmi ces sinistres, la perte totale (VEIⁱ et Vols) d'un véhicule est un moment particulièrement difficile, synonyme de stress et de difficultés, où les assureurs ont la possibilité d'apporter un soutien plus important et personnalisé à leurs clients.

Quatre assureurs, AVIVA, GENERALI, SOGESSUR (Société Générale Insurance), Thélem assurances, membres du GIE Karéoⁱⁱ, ont décidé de mettre en commun leurs efforts pour proposer un service innovant et transformant de l'expérience de leurs clients lors de ce moment de vie.

Le service consiste en une véritable « conciergerie » à travers un dispositif intégré et multi-canal pour assister et accélérer le retour à la mobilité de l'assuré. Ce service, intégré directement dans le processus de gestion des sinistres, comprend l'assistance d'un conseiller auto (joignable par téléphone et messagerie), l'accès à des offres de véhicules neufs ou d'occasion sélectionnés et garantis, des outils de recherche selon les usages ou des critères classiques et bien sûr la possibilité de demander à son assureur une estimation du tarif assurance pour le ou les véhicules qui l'intéressent.

Progressivement déployé entre juin et septembre 2017, le service sera disponible sur toute la France, via la plate-forme, accessible 24h/24, et l'assistance d'un conseiller, du lundi au samedi. S'agissant d'une véritable innovation en matière de relation client, une attention particulière sera portée à la voix des clients : les quatre assureurs se donnent ainsi les prochains mois pour observer, affiner et ajuster le dispositif, pour le compléter et l'adapter au mieux.

A propos d'Aviva France :

Avec plus de 180 ans d'expérience en France, Aviva France, filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, offre une gamme complète de produits à 3 millions de clients, particuliers, artisans commerçants, professions libérales et petites et moyennes entreprises. La compagnie se distingue par un modèle solide et rentable de multidistribution (agents généraux, courtiers, conseillers vie, conseillers en gestion de patrimoine UFF et assurance en direct). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France. Aviva France emploie directement plus de 4300 collaborateurs. Pour plus d'information sur Aviva France, consulter <http://presse.aviva.fr/> et sur Twitter : [@AvivaFrance](https://twitter.com/AvivaFrance)

A propos de Generali :

Le Groupe Generali est un groupe italien indépendant bénéficiant d'une forte présence à l'international. Fondé en 1831, il figure parmi les leaders mondiaux de l'assurance, est implanté dans plus de 60 pays, et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 70 milliards d'euros en 2016. Comptant 74 000 collaborateurs et 55 millions de clients à travers le monde, le Groupe figure parmi les leaders sur les marchés d'Europe de l'ouest et occupe une place d'importance croissante en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie. En 2017, le Groupe Generali a été inclus dans la liste des 100 entreprises mondiales les plus engagées en faveur du développement durable établie par Corporate Knights.

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 11,0 milliards d'euros en 2016. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 8,3 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.

generali.fr [@generalifrance](https://twitter.com/generalifrance)

A propos de Thém Assurance :

Le groupe Thém Assurance pratique les assurances de personnes, de biens et de responsabilités pour les particuliers et les professionnels (petites entreprises, artisans commerçants, agriculteurs...). L'entreprise, dont le réseau de distribution physique est composé de 262 agences réparties dans 45 départements (Centre et Grand Ouest) et 247 courtiers, a réalisé un chiffre d'affaires de 340 millions d'euros en 2016, correspondant à un portefeuille de 964 653 contrats et 463 097 sociétaires. Son siège social est basé à Chécy, dans le Loiret, avec également des sites à Châteauroux, Nantes et Paris. Créée en 1820, sous le nom de l'Orléanaise, Thém Assurance est née en 2004 de la fusion des MRA et des AMI (Assurances Mutuelles de l'Indre). Elle compte aujourd'hui 433 collaborateurs.

<https://www.thelem-assurances.fr/>

A propos de Société Générale Insurance :

Société Générale Insurance est au cœur de la stratégie de développement du groupe Société générale, en synergie avec tous les métiers de banque de détail, de banque privée et de services financiers, en France et à l'international. Société Générale Insurance poursuit également l'ouverture de son modèle de distribution par le développement d'accords de partenariats avec des acteurs extérieurs au Groupe.

Présente en France avec Sogécap, Antarius, Sogessur et Oradéa Vie, et dans 11 pays à l'international, Société Générale Insurance propose une gamme complète de produits et de services répondant aux besoins de la clientèle de particuliers, de professionnels et d'entreprises, en matière d'assurance-vie épargne, d'épargne retraite, et de protection des personnes et des biens.

S'appuyant sur l'expertise de ses 2400 collaborateurs, Société Générale Insurance réalise en 2016 un chiffre d'affaires de 11,5 milliards d'euros, gère 100 milliards d'euros d'encours et plus de 22 millions de contrats.

Sogécap est notée A- par Standard & Poor's.

Pour plus d'information, vous pouvez suivre le compte Twitter [@SG_Assurances](https://twitter.com/SG_Assurances) ou visiter le site www.assurances.societegenerale.com

i VEI : Véhicule Economiquement Irréparable. Un véhicule est jugé « économiquement irréparable » lorsque le montant des réparations dépasse la valeur du véhicule au moment du sinistre. Ce montant est établi par l'expert mandaté par la société d'assurance après le sinistre

ii GIE Karéo : Créé en janvier 2011, le GIE Kareo rassemble Aviva France, Generali France, Pacifica (Crédit Agricole Assurances), Thélem assurances et Sogessur. La vocation du GIE Karéo est la mutualisation des achats liés à la gestion des sinistres Dommages de ces assureurs afin de mieux en maîtriser les coûts et développer de nouveaux services pour les clients.